



R A P P O R T F I N A N C I E R

2 0 1 6

Validé lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2017

AUXILIA

Association Reconnue d'Utilité Publique

7 rue des haras
92000 Nanterre

01 80 42 02 77
contact.ead@asso-auxilia.fr

Les temps forts de l'année 2016

L'année 2016 est pour Auxilia celle de la transition. L'année 2015 s'était soldée par un déficit record en raison de l'absence de perception de taxe d'apprentissage et du cout lié au licenciement de 3 salariés de l'EAD. En 2016, Auxilia a renforcé son activité en augmentant ses produits d'exploitation de 10 %, elle a revu son implantation géographique en transférant l'activité de l'EAD dans les locaux de Nanterre afin de permettre des économies d'échelle et elle a aussi fortement diminué son déficit en retrouvant son habilitation à percevoir de la taxe d'apprentissage et en réduisant les charges de personnel de l'EAD.

L'année 2016 a été essentiellement marquée par les opérations suivantes :

Au sein du Centre de Rééducation Professionnelle :

Le nombre de stagiaires accueillis en 2016 (208 stagiaires différents pour 120 places agréées) est en légère hausse par rapport 2015, cependant le nombre de journées de formation a baissé de 2 % même si il est supérieur au prévisionnel d'où une baisse des produits d'exploitation de 7 %. Une nouvelle section de Français Langue Étrangère (FLE) nommée CLE a ouvert en novembre pour remplacer la section DECLIC, elle a accueilli 13 stagiaires pour une durée de 9 mois.

Au sein du Pôle Hébergement et Insertion :

Au CHRS, l'activité a augmenté de 6 % grâce à l'ouverture de 7 places supplémentaires en diffus à savoir des appartements sur la commune de Bagneux.

Au CMA, l'activité s'est poursuivie tout au long de l'année 2016, toujours dans l'accueil de migrants, conformément à la demande de la préfecture et non dans l'accueil des personnes sans domicile fixe comme c'est prévu pour cette entité.

Embryonnaire en 2015, le CHU est devenu une activité significative du Pôle Hébergement et Insertion avec un budget de près de 250 K€ en 2016. Ainsi 27 personnes ont pu être accueillies dans des appartements situés à Bagneux et à Antony et bénéficier d'un accompagnement pour une insertion socioprofessionnelle grâce à des travailleurs sociaux.

Au sein de l'Enseignement À Distance

Même si les comptes de l'EAD restent déficitaires, grâce aux décisions prises et démarches faites en 2015, cette perte n'est plus que de 40 k€ en 2016 à comparer avec celle de 2015 qui s'élevait à 208 k€. Cependant les produits d'exploitation, hors taxe d'apprentissage, ont tendance à diminuer, que ce soit les inscriptions détenus ou les cotisations adhérents. Cette baisse s'explique par la diminution des demandes de formation constatées aussi par l'Administration Pénitentiaire. Pour pallier cette réduction du nombre d'apprenants en détention, deux voies sont investiguées : d'une part, relancer la formation des PSH (Personnes en Situation de Handicap), d'autre part, proposer des modules de formation en e-learning pour s'inscrire dans le numérique.

I. Conventions conclues

En application des dispositions légales, le commissaire aux comptes a été informé qu'aucune nouvelle convention n'a été signée au cours de l'exercice 2016. Il est précisé qu'aucun administrateur n'a bénéficié directement ou par personne interposée, de conventions susceptibles d'être soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ce point a été vérifié par notre commissaire aux comptes qui en fera part dans son rapport spécial qui sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

II. Avis du Commissaire aux Comptes

Les comptes ont été établis par notre cabinet d'expertise comptable, In Extenso Ile-de-France, et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et remis à notre commissaire aux comptes, le Cabinet JEGARD Paris, dont le rapport de certification des comptes est ci-joint en annexe et sera présenté à l'Assemblée Générale.

III. Proposition de vote sur les résultats et leurs affectations et sur le budget EAD

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les décisions suivantes :

1. Les comptes présentés à l'Assemblée, inclus dans le bilan et le compte de résultats joints, sont approuvés.

Les résultats globaux de l'association et de chaque centre en particulier, sont affectés au report à nouveau.

Les affectations de résultats restent soumises aux procédures d'approbation des comptes administratifs du CRP et du CHRS.

2. Le budget 2017 de l'EAD, approuvé par le Conseil d'administration et arrêté à 365 581 € figurant dans ce dossier.

IV. Événements postérieurs à la clôture

1. La vente des locaux de Boulogne Billancourt a apporté des fonds à l'association pour 790 000 €.
2. Restée en suspens en 2016, la reprise de l'activité du Point d'Accueil de Jour (PAJ) s'est concrétisée au 1er janvier 2017 suite à la signature d'un mandat de gestion entre Auxilia et Saint Raphaël en attendant la cession effective d'actif prévue à partir de juillet 2017.

La trésorière
Nathalie Pozzo Di Borgo



Le Conseil d'Administration
François Glaziou



BILANS ANNUELS 2016 PAR CENTRE D'EXPLOITATION

	AUXILIA Synthèse		TOTAL Conventionnée	Gestion conventionnée		TOTAL non conventionnée	Gestion subvention			Gestion propre			
	2016	2015		CRP	CHRS		TOTAL	CHRS CMA	CHRS CHU	TOTAL	CFOB	EAD	SIEGE
Total immobilisé	6 421 713	6 621 613	6 035 557	5 830 383	205 174	386 157	28 209	8 015	20 194	357 948		15 511	342 437
Comptes de liaison			62 933	60 042	2 891	435 800	15 869	15 004	865	419 931		18 232	401 699
Créances et actifs divers	226 510	218 043	200 894	172 935	27 959	25 616	15 342	10 828	4 514	10 274		10 274	0
Diponibilités et placements	1 910 318	2 187 259	1 565 622	1 286 549	279 073	344 696	46 239	29 088	17 151	298 457	1 073	58 246	239 138
TOTAL ACTIF	8 558 541	9 026 915	7 865 006	7 349 909	515 097	1 192 269	105 659	62 935	42 724	1 086 610	1 073	102 263	983 274
Situation nette	1 765 454	2 010 713	1 147 975	980 901	167 074	617 480	15 750	15 511	239	601 730	1 073	-315 149	915 806
<i>Dont résultat de l'exercice</i>	<i>-235 932</i>	<i>-241 069</i>	<i>-150 676</i>	<i>-203 229</i>	<i>52 553</i>	<i>-85 256</i>	<i>-32 647</i>	<i>-14 655</i>	<i>-17 992</i>	<i>-52 609</i>	<i>201</i>	<i>-40 430</i>	<i>-12 380</i>
Comptes de liaison			109 542	29 087	80 455	389 191	4 069	996	3 073	385 122		325 080	60 042
Provisions et fonds dédiés	304 372	288 508	255 518	153 460	102 058	48 854	12 746	9 492	3 254	36 108		30 514	5 594
Dettes	6 488 715	6 727 394	6 351 971	6 186 461	165 510	136 744	73 094	36 936	36 158	63 650		61 818	1 832
TOTAL PASSIF	8 558 541	9 026 615	7 865 006	7 349 909	515 097	1 192 269	105 659	62 935	42 724	1 086 610	1 073	102 263	983 274

Conformément aux règles comptables, les actifs immobiliers sont inscrits en comptabilité à leur coût historique.

Les dettes sont essentiellement composées de :

- l'emprunt long terme du CRP pour 5 639 340 € qui a permis de financer les locaux de Nanterre
- les dettes d'exploitation courante vis-à-vis des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état pour 686 230 €

RESULTATS ANNUELS SIMPLIFIES 2016 PAR CENTRE D'EXPLOITATION

	AUXILIA Synthèse		Résultats	TOTAL	Gestion conventionnée		TOTAL Non	Gestion subvention			Gestion propre			
	2016	2015	Cumulés	Conventionnée	CRP	CHRS	Conventionnée	TOTAL	CHRS CMA	CHRS CHU	TOTAL	CFOB	EAD	SIEGE
PRODUITS	3 944 958	3 512 200	3 973 376	2 980 148	2 197 261	782 887	993 229	615 077	367 681	247 396	378 151	201	344 853	33 097
CHARGES	4 180 890	3 753 269	4 209 308	3 130 823	2 400 490	730 334	1 078 484	647 724	382 336	265 388	430 761	0	385 283	45 478
RESULTAT COMPTABLE 2016	-235 932	-241 069	-235 931	-150 676	-203 229	52 553	-85 256	-32 647	-14 655	-17 992	-52 609	201	-40 430	-12 380
RESULTAT 2014	357 377	322 905	357 377	357 377	354 957	2 420								
RESULTAT NET 2016	121 445	81 836	121 446	206 701	151 728	54 973	-85 256	-32 647	-14 655	-17 992	-52 609	201	-40 430	-12 380
<i>Pour mémoire</i> RESULTAT 2015									15 005	18 231				
BENEVOLAT	1 970 168	2 007 175	1 970 168		52 000	1 800							1 916 368	

Le résultat consolidé se traduit par une perte de 235 932 €. Cette perte comptable s'explique par :

- La perte de l'EAD et du siège pour 52 810 €
- La reprise des bénéfices de 2014 par les pouvoirs publics à hauteur de 357 377 € pour les établissements en gestion subventionnée, soit CRP et CHRS
- Le moins perçu sur les produits d'exploitation du CHU et du CMA en raison de l'excédent réalisé en 2015 pour 33 236 €

En conséquence, sans les impacts des années précédentes, le résultat aurait été un bénéfice de 121 443 €.

L'analyse par établissement se traduit comme suit :

- Le CRP : L'activité supérieure aux prévisions budgétaires (22 707 jours de formation réalisés / 22 178 jours de formation budgétés) , d'une part, des frais de personnel inférieurs au budget en raison notamment d'un poste de médecin vacant, d'autre part expliquent pour une grande part le résultat excédentaire.
- Le CHRS : Le résultat excédentaire est dû essentiellement aux dépenses de personnel inférieures au budget. Cet excédent a cependant été minoré par les dépenses de chèque-service renforcées par l'accueil de pensionnaires ayant moins de revenus que l'année précédente.
- L'EAD : Le déficit a été largement réduit par rapport à 2015 grâce à une taxe d'apprentissage de 71 k€ sur 2016 et une réduction drastique des frais de personnel.